

Synode régional 2014

Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur
14, 15, 16 novembre

À ANTIBES

Bénir



ÉGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE
communions luthérienne et réformée

Cahier post-synodal



Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur

Le 2^{ème} synode régional de l'Eglise protestante unie de France en Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur a tenu sa session les 14, 15, 16 novembre 2014 à Antibes.

Bureau du synode

| | |
|--------------------|--|
| Modérateur | Pierre-Yves Debrenne |
| Vice-modérateurs : | Karin Burggraf-Teulié Yves Raoux |
| Questeurs : | Jean-Paul Bourguet Vincent Eyraud François Faure Bernard Kohl Bernard Mourou |
| Secrétaires | Christiane Paul Florence Creek Gelly Mireille Njee Claude Ribard |
| Aumônier du synode | Thibaut Delaruelle |

Le montant de la collecte 1555,80 € est destiné à la Solidarité protestante-réfugiés de Syrie et d'Irak.

Sommaire du cahier post-synodal

| | |
|--|--------|
| Sommaire – | Page 2 |
| Message du président du conseil régional | 3-7 |
| Décisions- Voeux | 8-13 |
| Avis et commentaires sur le thème synodal : Bénir. | 14-18 |
| Déclaration synode des jeunes | 19 |
| Aumônerie | 20-25 |
| Assemblée générale journal Echanges | 26-28 |

Une fois encore ce temps de synode nous réunit, délégués des conseils presbytéraux et ministres, représentants d'œuvres et mouvements, d'aumôneries, d'instances nationales, invités d'Eglises sœurs, et j'ai beaucoup de plaisir à vous saluer tous et toutes très chaleureusement. Chaque année, j'ai le sentiment, jamais encore démenti, que ces trois journées réservées dans nos agendas personnels et ecclésiaux, nous les attendons avec une petite pointe d'impatience et l'espoir de **partager, au cours de cette « route commune » puisque tel est le sens du mot synode, des moments de rencontres, d'échanges, de fraternité, de communion**, que l'on ne trouve guère ailleurs et qui nous enrichissent, nous font grandir, nous édifient, confortent notre foi et renouvellent les forces et l'enthousiasme nécessaires pour assumer notre vocation de serviteur de l'Évangile dans les lieux où nous sommes appelés à nous tenir et à œuvrer tout le reste de l'année. Les sourires sur les visages lors de notre arrivée, les poignées de mains appuyées et parfois les embrassades, les nouvelles partagées, témoignent qu'un synode c'est une famille qui se rassemble, des frères et des sœurs qui se retrouvent et s'accueillent. Et si s'accueillir mutuellement nous procure toujours autant de joie c'est parce que nous savons que **Jésus-Christ est présent au cœur même de notre assemblée. Il nous y a rejoints pour nous accueillir, lui, le premier.** C'est le sens du culte que nous venons de vivre en ouverture de notre synode, c'est ce que nous avons voulu affirmer dans la prière qui nous a unis.

Mais il est vrai aussi que **s'accueillir mutuellement nous est permis parce que d'autres nous accueillent** et n'ont pas ménagé leurs efforts depuis plusieurs mois pour recevoir notre synode dans les meilleures conditions possibles. Amis d'Antibes et de Cagnes nous aurons l'occasion de vous le redire mais dès à présent soyez très sincèrement remerciés d'avoir recherché les espaces adaptés aux séances de travail, aux temps de repas et de pauses, et d'avoir veillé à ce nous soyons tous bien logés. Nous sommes d'autant plus sensibles à la qualité de votre accueil qu'il vous a fallu solliciter pour cet événement des membres de l'Église déjà largement mobilisés, depuis trois années, pour faire vivre votre paroisse en l'absence d'un pasteur. Mais tout porte à croire qu'il en ira pour l'Église d'Antibes-Cagnes comme pour celles qui ont précédemment invité un synode. Elles ont toutes pu constater une dynamique communautaire renforcée, le cercle des fidèles élargi, la fraternité consolidée, la visibilité dans la cité confortée.

Je voudrais aussi saluer en votre nom à tous **la présence parmi nous de Monsieur Simon Rafidison, délégué par l'Église protestante de la Réunion.** Cette Église, au sein de laquelle s'exprime une forte tradition luthérienne et réformée, a souhaité renforcer ses liens avec l'Église protestante unie de France, consciente de la solitude et la fragilité d'une communauté qui n'est rattachée à aucune union d'Eglises. C'est pour répondre à ce souhait manifesté également par d'autres Églises implantées dans les départements et territoires d'Outre-mer que le Conseil national a sollicité quelques synodes régionaux, dont le nôtre, afin qu'ils accueillent cette année un représentant de ces Églises-sœurs. Une réflexion a été entamée au niveau national pour déterminer comment celles-ci en pourrait tisser dans l'avenir un véritable lien institutionnel avec l'Église protestante unie. Vous avez trouvé dans le cahier synodal une présentation de l'Église protestante de la Réunion et Monsieur Rafidison pourra s'adresser à nous au cours du synode.

Enfin, il y a dans notre synode une tradition d'accueil à laquelle j'ai plaisir à ne pas déroger et qui consiste à saluer, au début de notre session, **les ministres qui ont rejoint notre région depuis l'été.** Ils viennent faire un bout de chemin avec nous et nous nous réjouissons dès à présent de pouvoir bénéficier de leur expérience et de leurs charismes.

Anderson Moubitang (Martigues), Thomas Mentzel (Cavaillon et Lourmarin), Stéphan Mercurio (Est-Var), Christophe Lomon (Marseille-Provence), Anne Faisandier (Marseille-Grignan), Olivier Raoul-Duval (Témoignage-Formation Arc phocéén).

* * *

Certains pouvaient craindre que l'Église protestante unie, toute heureuse d'avoir fêté sa naissance au terme d'un processus long, exigeant, ponctué d'étapes juridiques et administratives souvent perçues comme fastidieuses, voire peu en phase avec sa mission d'annoncer l'Évangile, allait être tentée de prendre un rythme de croisière plus calme et se concentrer davantage sur les activités traditionnelles qui suffisent à la vie de nombre d'Eglises locales. Souffler un peu pour digérer l'élan et l'enthousiasme de l'union ! Mais lorsque l'Esprit-Saint a décidé de nous empoigner, et chacun ici en a déjà fait l'expérience dans sa vie de foi ou dans sa vie d'Église, il est difficile de lui faire lâcher prise. Ainsi, puisque l'unité des Églises luthérienne et réformée visait non pas à mettre en commun des forces vives pour faire nombre, objectif qui se serait vite révélé illusoire au regard de la réalité, mais à mieux témoigner de Jésus-Christ dans le monde, **l'horizon 2017 et l'occasion de témoignage qu'offrait cette date, s'est imposé avec insistance.**

Voici donc l'Eglise protestante unie de France entraînée, avec beaucoup d'autres, dans une nouvelle aventure qui s'inscrit sans conteste dans la fidélité à sa vocation et qui pourrait, par bien des aspects, s'avérer porteuse de fruits inattendus, susciter des façons inédites d'annoncer l'Evangile, aiguïser la réflexion théologique, stimuler le désir communautaire de méditer davantage encore les Ecritures et inspirer des proclamations dans l'espace public qui viendront **confirmer la pertinence des questionnements de la Réforme et de la tradition protestante non seulement pour toutes les Eglises mais aussi pour les hommes et les femmes de notre temps.**

Certes dira-t-on, 2017, c'est loin. On aurait pu attendre encore un peu avant d'initier le processus, mieux préciser les contours de l'évènement, expliciter plus clairement la part que les fidèles, les conseils presbytéraux, les synodes, prendront dans l'élaboration de « nos thèses pour l'Evangile » et la rédaction de la Déclaration de foi de l'Eglise protestante unie. Cela aurait facilité, en certains lieux, la réception du semainier et favorisé, dans les Eglises locales et les consistoires, une meilleure mobilisation de l'ensemble des fidèles pour la journée nationale de lancement le 11 octobre dernier. Peut-être ! On peut toujours mieux faire. Mais Gaspard Visser't Hooft le faisait remarquer d'un clin d'œil malicieux en introduisant précisément cette journée du 11 octobre dans le consistoire Rhône-Provence : 1517 se préparait déjà en 1514. En effet cette année-là, Albert de Hohenzollern devient archevêque de Mayence. Il doit payer des redevances au pape non seulement pour son entrée en fonction dans cet évêché mais aussi pour obtenir le droit de conserver les sièges épiscopaux de Magdebourg et d'Halberstadt dont il était également titulaire. A cette époque le cumul des mandats ne posait pas question ! Le pape, conscient des difficultés qu'allait rencontrer l'archevêque pour réunir les sommes dues mais tout aussi soucieux de ne pas voir se tarir les fonds destinés à la construction de la cathédrale Saint-Pierre, l'autorise donc à prélever une partie des revenus recueillies par la vente d'indulgences dans l'évêché de Mayence. Cette vente va connaître aussitôt un grand succès et provoquer, trois années plus tard, la réaction que l'on sait de Martin Luther.

Mais après tout il importe peu que nous en ayons lancé les prémices en 2014 ou que nous attendions 2015 ou 2016 pour se préparer à marquer à notre manière le cinquième centenaire du geste posé par un professeur d'Ecriture Sainte du couvent de Wittenberg, geste somme toute très habituel en ces temps-là et qui consistait à exposer à la vue de tous des thèses sous forme de brèves affirmations destinées à nourrir et argumenter la « disputatio » universitaire.

2017 ne sera pas pour notre Eglise une commémoration solennelle de la « Réformation » dont personne, en dehors d'un cercle très restreint de protestants luthéro-réformés, n'a jamais entendu parler, ni l'hommage rendu à un grand homme trop largement méconnu dans la culture « catho-laïque » de notre pays, selon l'expression de Jean-Paul Willaime. 2017 ne sera pas non plus pour notre Eglise le point d'orgue d'une, de deux ou de trois années de travaux, d'animations, de débats, de cogitations, de publications dont le but serait la production - ou l'affichage ? - d'un nouveau « Grand Catéchisme » valable pour les cinq siècles à venir. **1517 n'était pas un point d'orgue mais l'un des points de départ symboliques d'un mouvement spirituel** qui a bouleversé les structures ecclésiales les plus ancestrales, les dogmes les plus figés, les doctrines les plus cadencées, les vérités les plus assénées, en remettant l'annonce de la grâce inconditionnelle de Dieu au cœur de la prédication, la lecture de la Bible au centre de la vie de foi et le sacerdoce de tous les baptisés à la base de l'édification et de la mission de l'Eglise locale.

C'est parce que l'Eglise protestante unie s'inscrit aujourd'hui dans la suite directe de ce mouvement spirituel et de sa dynamique que nous sommes invités à reprendre à notre compte la démarche de Martin Luther et des autres Réformateurs et à vérifier si notre prédication et notre catéchèse, nos cultes et nos liturgies, nos pratiques diaconales et nos positionnements dans l'espace public, nos engagements missionnaires et nos dialogues œcuméniques ou interreligieux, annoncent l'amour premier de Dieu, manifesté en Jésus-Christ, offert à tous les hommes, et dont les Ecritures rendent témoignage.

Certes, le monde de 2014, et l'on pourra dire la même chose en 2017 ou en 2025, n'est pas celui de 1514 ou de 1517. Les questions, les inquiétudes, les angoisses, mais aussi les doutes, des hommes et des femmes du Moyen-âge finissant, touchant à la destinée humaine et à sa fragilité, à la culpabilité et au jugement implacable de Dieu, à la damnation et au salut, ne s'expriment plus aujourd'hui avec les mêmes mots et le même langage. Mais **les questions existentielles, les inquiétudes lancinantes, les angoisses obsédantes, sont toujours présentes dans notre société** même si celle-ci s'est largement détachée de toute référence biblique et coupée de tout repère religieux qu'elle jugeait aliénants. La société occidentale s'est libérée de Dieu mais elle n'est pas pour autant délivrée de ses peurs. Celles-ci s'enracinent dans d'autres causes et concernent, je vous l'accorde, davantage le monde ici-bas que l'au-delà. La crise économique et le chômage qui l'accompagne, les flux migratoires que plus personne ne maîtrise, les dérèglements écologiques et leurs conséquences prévisibles à relativement court terme, mais aussi l'évocation répétée cette année de l'effroi des tranchées dans une guerre qui devait être la « der des ders », le souvenir des monstres idéologiques qui ont frappé d'horreur le vieux continent au XXème siècle et qui ressurgissent au Moyen-Orient et en Afrique sous couvert de principes religieux les plus rétrogrades et les plus terrifiants, sont autant de menaces qui alimentent les peurs et enferment chaque jour un peu plus nos contemporains dans un sentiment de désarroi, d'accablement et de désespoir.

Dans ce contexte d'inquiétude prégnante, entretenue par une classe politique et des médias impuissants à signifier la confiance et l'espérance, notre Eglise, qui se veut aujourd'hui Eglise de témoins, est appelée à relever le défi de la Réforme. Elle a osé proclamer, en dépit de toutes les apparences et des noirceurs de son temps, que le Dieu de Jésus-Christ ne s'est jamais retiré du monde pour l'abandonner à la dérive et que chaque être humain, quel qu'il soit et quelle que soit son histoire, demeure pour toujours enveloppé de la puissance de son amour. **C'est de la fidélité de Dieu et de son amour qui se dressent pour faire barrage à la fatalité et restaurent en chacun une confiance libératrice, que nos « thèses pour l'Évangile » auront à témoigner.** Et c'est, me semble-t-il ce que nous avons commencé à faire, déjà en 2014 dans notre région, partout où l'on s'est saisi des questions du semainier, pour échanger et pour méditer, à l'occasion d'une soirée de conseil presbytéral, d'une étude biblique, d'une réunion de prière, d'une pastorale, dans les familles parfois. Rien d'ailleurs ne nous interdit de nous en servir encore comme d'un calendrier perpétuel. C'est de la fidélité de Dieu et de son amour que vous avez parlé et débattu dans les consistoires à l'occasion de la journée du 11 octobre, souvent de façons originales et variées. Vous trouverez de larges échos de ces rencontres sur le site internet régional. C'est de la fidélité de Dieu et de son amour qu'ont témoigné pasteurs, aumôniers de prison, laïcs engagés dans l'Eglise, devant des adolescents passionnés au synode régional des jeunes qui leur demandaient de dire « Dieu pour eux ». C'est encore cette conviction la de fidélité de Dieu et de son amour, plus forts que tous les systèmes marchands et les économies de profit, qui sous-tendait la réflexion du colloque « Bible et économie » en janvier dernier.

Maintenant, devant nous jusqu'en 2017 puis au-delà, bien des circonstances nous seront données d'être au cœur du monde, une Eglise de témoins appelée à dire notre espérance et à manifester concrètement la confiance que nous avons reçue de Dieu. Parmi ces occasions :

- **La suite évidemment du processus « Nos thèses pour l'Évangile »** avec les étapes déjà signalées de l'appropriation et de l'approfondissement par les Eglises locales et les consistoires des principales questions soulevées lors de la journée de lancement du 11 octobre et rassemblées dans un livre-blanc. Puis la confrontation de nos convictions, dans un dialogue respectueux et franc, avec les autres Eglises protestantes, avec nos frères et sœurs fidèles de l'Eglise catholique, avec celles et ceux qui participent aux rencontres interreligieuses ou encore avec des acteurs de la société civile. Enfin l'élaboration et l'adoption de la Déclaration de foi de l'Eglise protestante unie.

- **Dans notre région ensuite deux évènements** sont d'ores et déjà programmés : une journée où sont invités tous les conseillers presbytéraux le 28 mars 2015 pour partager les préoccupations et les interrogations de leur ministère, essentiel, central, dans la vie et le témoignage de notre Eglise, mais aussi pour leur dire avec toute notre gratitude et renouveler l'élan de leur vocation. Et puis l'année suivante, au printemps 2016, un rassemblement régional dans la veine du GR 28 de 2011 pour connaître de nouveau, avec le plus grand nombre de participants venus de toutes les Eglises locales, la joie de la fraternité et de la communion en Jésus-Christ.

Mais être assuré de l'amour de Dieu et vivre de la confiance enracinée en nous, ce n'est pas s'enfermer dans un optimisme béat et fermer les yeux sur les désordres et les souffrances du monde toujours bien réelles. « Cela exige, rappelait Laurent Schlumberger dans son message au synode national d'Avignon, volonté, résistance au repli, persévérance quotidienne, cohérence entre nos actes et nos propos, attention accordée à l'autre et à ses vulnérabilités. » Je sais que dans beaucoup d'Eglises locales cette préoccupation est très présente et que l'engagement diaconal, le service des plus démunis ou des plus fragiles, n'est pas un vain mot. **Ces attitudes solidaires, toujours élargies et développées, rendent crédible notre témoignage.** De multiples actions, au près ou au loin, sont engagées et se poursuivent avec ténacité. Le cahier synodal, dans ses diverses parties, en présente certaines qui sont loin d'être exhaustives au regard de tout ce qui s'accomplit ici et là, souvent avec beaucoup de discrétion et de délicatesse. J'ose pourtant en suggérer trois autres dont notre synode pourrait se saisir d'une manière ou d'une autre :

- Nous pourrions chercher comment réagir concrètement à l'appel des instances de nos Eglises qui nous invitent à « risquer la fraternité » et à se mobiliser, tant sur le plan matériel que spirituel, pour venir en **aide aux chrétiens et aux minorités persécutés du Moyen-Orient** et plus largement aux populations en détresse d'Irak et de Syrie et favoriser l'accueil en France de réfugiés venant de cette contrée.

- De même, il ne serait pas incongru, au regard de l'actualité, d'encourager la commission régionale et les groupes « Mission » des Eglises locales à **se saisir des conclusions de l'assemblée générale de la Cevaa** qui vient de se tenir au Sénégal et qui nous appellent à lutter contre la stigmatisation et la psychose liées à la propagation du virus Ebola et à réclamer avec insistance l'aide des pays occidentaux dans le combat contre la maladie. La Cevaa confie encore à notre prière les peuples d'Afrique en proie à l'instabilité politique ou à des conflits interethniques ainsi que les migrants qui traversent la Méditerranée au péril – et parfois au prix – de leur vie pour tenter d'atteindre l'Europe. Nous ne pouvons pas les ignorer alors qu'ils se présentent nombreux, à quelques dizaines de kilomètres d'ici, à Menton et aux portes des Alpes-Maritimes. Face à tous ces drames nous mesurons probablement notre impuissance mais il ne faut pas mésestimer la portée que peut avoir la plus petite initiative pour le respect de la dignité humaine ni la force de notre intercession.

○ Enfin, ne pourrait-on pas solliciter quelques personnes dans notre région qui constitueraient, sur le même principe que le groupe « Bible et économie », un collectif « foi chrétienne et environnement » pour **sensibiliser les Eglises locales aux enjeux éthiques et de justice sociale liés au changement climatique** et relayer les diverses initiatives prises dans ce domaine par la Fédération protestante de France en vue de la conférence de l'ONU « Paris Climat 2015 » qui se réunira dans un an ? Vos propositions sont bienvenues.

* * *

J'en viens au sujet synodal « **Bénir. Témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples.** » Rassurez-vous, je ne vais pas reprendre ici par le détail les enjeux, les tenants et les aboutissants d'une question qui a largement occupé, durant l'hiver et le printemps dernier ou encore au moment de la rentrée, des réunions de conseil presbytéral, des journées d'Eglise après le culte, des soirées-débat ouvertes à tous ceux qui souhaitaient s'y associer. La bénédiction a été parfois le thème choisi pour des études bibliques ou des groupes de travail théologique, pour l'animation d'une assemblée générale ou une rencontre de consistoire. Je me demande s'il y a un seul pasteur qui n'ait pas, une fois au moins cette année, prêché sur la bénédiction. Les contributions que toutes les Eglises de la région, à une exception près, ont adressées à nos rapporteurs et la synthèse que Silvia Ill et Christophe Montoya nous présenteront ce soir vont alimenter nos travaux et nous permettre de donner un avis, favorable ou non, au projet de décision que les rapporteurs nationaux nous ont soumis. Ces derniers recevront le point de vue de notre synode avec celui des autres synodes régionaux, complétés par nos remarques et nos suggestions avant de présenter un texte certainement assez étoffé, au Synode national de Sète, au mois de mai prochain. Vous aurez, chacun et chacune, la possibilité de vous exprimer en toute liberté et simplicité au cours du travail de groupes et de la séance plénière prévus demain dans notre emploi du temps. Dimanche, il vous appartiendra d'exercer votre responsabilité de membre du synode en manifestant, par un vote, votre conviction personnelle telle qu'elle aura été forgée à l'issue de nos débats.

Je voudrais pour ma part partager avec vous trois réflexions suscitées par les travaux qui ont eu lieu au niveau local et plus largement par les échos que j'ai glanés auprès de ceux qui se sont exprimés sur le sujet.

- Il me semble que la suspicion qui s'exprimait parfois avec force, voire avec colère ou menace, lorsque ce thème a été retenu par le Conseil national et lorsque les documents préparatoires ont été diffusés, s'est dissipée, ou du moins notablement atténuée, au fur que l'on s'est rendu compte de la qualité du dossier Information/Evangélisation, en dépit de son épaisseur. Les fiches d'animation, les multiples possibilités offertes d'entrer dans le sujet par le biais théologique, biblique, anthropologique ou encore celui de la mission de l'Eglise, la variété et la richesse des contributions et des articles contenus dans les deux livrets, ont permis à chacun de prendre conscience que **la bénédiction n'est pas un élément accessoire de la vie chrétienne** ni seulement une parole rituelle prononcée à la fin d'un culte ou en quelques circonstances particulières ou occasionnelles. Evoquer la bénédiction c'est parler du salut, de la grâce, de la volonté de Dieu, de la mission et de la valeur du témoignage, de la responsabilité du croyant dans la proclamation d'une parole qui n'est pas sienne, de l'humilité nécessaire pour annoncer un amour qui dépasse tout ce que l'on peut imaginer et comprendre. Réduire tout cela à un prétexte, comme on a pu l'entendre, et à de la poudre aux yeux destinée à faire avaler une décision déjà prise d'autoriser la bénédiction de couples de même sexes, est pour moi infiniment regrettable pour ne pas dire malhonnête. Je me réjouis de l'évolution et de la tournure constructive qu'a pris le débat a pris peu à peu. J'espère que nous allons le poursuivre ici dans cet esprit de fraternité et de respect, d'écoute mutuelle et d'attention à la parole de l'autre, qui a prévalu en maints endroits malgré les divergences théologiques légitimes et des attentes parfois contradictoires. Nous pourrions ainsi, grâce à des échanges féconds, approfondir ensemble notre compréhension de la bénédiction et de son usage, et approcher une part de la vérité évangélique que de toute façon nous ne cernerons jamais dans sa plénitude.

- Il était fondamental me semble-t-il à travers ce débat, et c'est ma deuxième réflexion, de confirmer ce qui est tout de même au centre des Ecritures avant de s'interroger sur les bénédiction que nous pourrions donner ou ne pas donner, celles qui seraient légitimes et celles qui ne le seraient pas et au bout du compte ce que nous pourrions déclarer pur ou impur. **La bénédiction c'est d'abord le « oui » de Dieu sur notre existence et le fruit de l'alliance qu'il scelle avec chacun et chacune d'entre nous par la foi en Jésus-Christ.** Et cette bénédiction originelle de Dieu sur notre vie, notre histoire, notre condition humaine, notre fragilité, appelle en retour notre action de grâces pour son amour et sa fidélité. Toute la Bible nous exhorte à bénir ce Dieu qui nous accueille et qui nous sauve sans condition. Je vous invite en ce sens à lire l'article de Francine Leclerc, bibliste à l'Alliance biblique française, publié il y a trois semaines dans le journal Réforme sous le titre « Bénir dans la Bible, ce n'est pas dire du bien mais rendre gloire ». Et c'est bien parce qu'il y a entre Dieu et nous cette relation de foi, cette dynamique en forme de va et vient, ce flux ininterrompu de grâce et d'action de grâces, que les disciples que nous sommes peuvent non seulement annoncer à leurs frères et sœurs, dans toutes les situations où ceux-ci se trouvent placés, que cette bénédiction-là est pour eux, qu'elle leur est offerte, qu'ils peuvent s'en saisir, mais encore l'attester par des paroles et des gestes qui auraient toute leur place dans la liturgie de notre Eglise.

• Ma troisième réflexion porte sur un constat que vous avez tous pu faire. **Le débat sur « Bénir » et les discussions qu'il a généré ont ouvert d'autres pistes de travail** ou relancé des sujets déjà abordés par les synodes ces quinze ou vingt dernières années : l'autorité des Ecritures, la pluralité de lectures possibles et d'interprétations des textes bibliques, la conjugalité et la famille, notre rapport à la sexualité, notre positionnement citoyen face à certains choix sociétaux du législateur, les gestes qui parlent à nos contemporains, l'accueil de nouvelles demandes d'accompagnement spirituel ou liturgique qui ne se limitent plus aux actes pastoraux traditionnels... Notre compréhension du mariage a elle aussi été questionnée tant elle demeure ambiguë. Est-il juste d'affirmer de façon aussi péremptoire, comme s'il s'agissait d'un des grands principes attestés par la Réforme, qu'en protestantisme on ne marie pas alors que bien des Eglises protestantes en Europe et dans le monde marient et que dans la liturgie de l'Eglise réformée de France en vigueur jusqu'en 1997 le pasteur prolongeait les engagements des époux par ces mots : « en conséquence de vos déclarations et de vos promesses, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, vous êtes unis par les liens indissolubles du mariage. » ?

Je n'en doute pas, tous ces sujets et d'autres encore, nous aurons à les reprendre dans l'avenir. Ils peuvent d'ores et déjà faire l'objet de réflexions et de débats dans les Eglises locales mais il convient de les explorer et de les approfondir avec autant de sérieux et de rigueur, d'honnêteté intellectuelle et de respect de l'autre que ce que nous faisons aujourd'hui à l'occasion du débat sur la bénédiction. C'est la condition me semble-t-il pour que l'unité de notre Eglise, ne soit jamais menacée, comme quelques-uns l'ont redouté, et pour que nous grandissions dans la communion et la fidélité à l'Evangile.

* * *

Bien sûr, j'aurais pu, j'aurais dû peut-être, évoquer d'autres questions, d'autres sujets, touchant à la vie de l'Eglise dans notre région dans ces paroles d'introduction à notre synode. L'étude du rapport d'activités du conseil régional, la présentation du budget 2015 et le débat financier, les interventions des commissions et des aumôneries, vous permettront de questionner, de réagir, de faire des propositions, d'engager des orientations, d'insuffler de l'élan, de booster le conseil régional et son président, pour que tous ensemble, dans l'année qui vient, nous accomplissions notre vocation de témoins du Christ, dans la joie, la confiance et l'amour fraternel.

Mais je ne veux pas terminer ce message sans évoquer avec vous des frères et des sœurs décédés depuis le synode de la Ciotat. **Ils ont été des serviteurs engagés et fidèles dans notre Eglise.**

Annie Valloton dont nous gardons tous le souvenir de ses dessins illustrant les récits bibliques et qui était installée à Sanary, Paul Cabrit, ancien président du conseil presbytéral d'Aix-en-Provence, Robert Casalis, ancien trésorier de Cannes et du consistoire Côte d'Azur-Corse, Jack Fisher, ancien président du conseil presbytéral d'Antibes-Cagnes, Francine Goertz et peu après son mari Marc, qui fut pasteur de l'Eglise de Nice où il avait pris sa retraite, Roger Hollard, ancien président du conseil presbytéral de Cavaillon, Monique Pierson, conseillère presbytérale à Arles, Jean-Jacques Planès ancien trésorier de Sanary et du consistoire de la Côte Varoise, Francine Sautter et quelque semaines plus tard son mari Richard qui fut pasteur à Freissinières et à Briançon où ils passaient depuis de longues années une partie de leur retraite. Je pense aussi au père Jacques Lefur, d'Aix-en-Provence, cinéphile passionné qui participait chaque année à l'animation du stand du Jury œcuménique à l'occasion du festival de Cannes.

Pour ce qu'ils ont donné, pour ce qu'ils nous ont apporté, pour le chemin qu'ils ont tracé, nous disons à Dieu notre immense reconnaissance.

Et maintenant, frères et sœurs, pour ce temps de synode et pour tous vos jours, que le Seigneur vous bénisse et vous garde.

Gilles Pivot

VOEUX

Vœu 1 : Référent catéchèse

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, réuni à Antibes les 14, 15 et 16 novembre 2014 demande au conseil régional

- ✓ d'exhorter les paroisses et les membres du synode afin de nommer un référent « catéchèse » dans chaque paroisse (si possible conseiller presbytéral) comme interface entre la paroisse et l'équipe régionale catéchèse.
- ✓ d'exhorter les conseils presbytéraux et les membres du synode afin de veiller dans leur paroisse :
 - à mettre un point « jeunesse-catéchèse » à l'ordre du jour de chaque CP
 - à recevoir les intervenants en catéchèse au moins 2 fois par an : début d'année / synthèse.

Vœu présenté par Jean-Paul Bourguet, équipe régionale catéchèse

Signataires : Jean-Paul Bourguet, Giovanni Musi, Arnaud Van den Wiele, Christophe Montoya, Silvia Ill, Christian Badet.

57 voix pour ; 0 contre

Vœu 2 : Solidarité aux chrétiens d'Irak et Syrie

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, réuni à Antibes les 14, 15 et 16 novembre 2014,

- ✓ conscient de la tragédie que vivent les chrétiens d'Irak et de Syrie et les minorités persécutées
- ✓ conscient de la menace qu'elle fait peser sur une expression de la foi qui remonte aux origines du christianisme,
 - s'associe à la déclaration de la Fédération protestante de France sur ce sujet,
 - exprime son soutien à ces populations,
 - émet le souhait que notre Église leur apporte une aide concrète, favorise leur accueil dans notre pays et envisage, le moment venu, des solutions pour favoriser leur retour.

Vœu présenté par Bernard Mourou

Signataires : Bernard Mourou, Daniel Collin, Giovanni Musi, Paolo Morlacchetti, Jean-Paul Bourguet, Silvia Ill, Christian Badet

54 voix pour ; 0 contre

Vœu 3 : Découvrir les protestants

Le site de l'EPUDF, rubrique « Découvrir les protestants, qui sommes-nous ? » mentionne que « 400 000 personnes font appel aux services de l'Église protestante unie de France ».

Gaspard Visser't Hooft dans son texte « Une théologie de l'offrande » (*) regrette cette référence à une logique du donnant-donnant, plutôt qu'à une logique du don gratuit,

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, réuni à Antibes les 14, 15 et 16 novembre 2014, attire l'attention du conseil national sur cette formulation et l'appelle à la réviser, par exemple sous la forme suivante : « 400 000 personnes bénéficient de la vie culturelle, pastorale et diaconale de l'Église protestante unie de France ».

() Exposé fait à l'occasion de la journée régionale financière de septembre 2014, voir texte sur le site régional.*

Vœu présenté par Jean-Paul Rabaud

Signataires : Jean-Paul Rabaud, Otilie Bonnema, Britta Médus, Giovanni Musi, Nicole Jouot, Bernard Mourou.

57 voix pour ; 0 contre

Vœu 4 : Boucle auditive dans les lieux de culte

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, réuni à Antibes les 14, 15 et 16 novembre 2014,

- ✓ rappelle que la loi fait obligation aux Eglises locales d'envisager les travaux nécessaires pour leurs locaux afin de les rendre accessibles à toutes formes de handicap.
- ✓ dans un souci d'accueillir les personnes malentendantes dans les meilleures conditions d'écoute, il encourage les paroisses de la région à équiper, d'ores et déjà, leur lieu de culte d'une boucle auditive, cette installation simple n'entraînant pas de travaux importants, ni de frais conséquents et permettant aux malentendants de participer pleinement aux cultes et rencontres de la communauté.

Vœu présenté par Christian Badet

Signataires : Christian Badet, Catherine Poivre d'Arvor, Gilles Teulié, Bernard Kohl, Josette Hamm, Marie-Ange Akakpo, Paolo Morlacchetti, Stefano Mercurio, Giovanni Musi.

57 voix pour ; 0 contre

Vœu 5 : Projet de loi sur le droit d'asile

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, réuni à Antibes les 14, 15 et 16 novembre 2014

Inquiet des évolutions proposées dans le projet de loi sur le droit d'asile qui sera discuté à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2014, demande à chaque Eglise locale d'interpeller les parlementaires de sa circonscription avant cette échéance, en leur remettant en main propre ou en leur envoyant la lettre suivante, rédigée par la Fédération de l'Entraide Protestante et la CIMADE.

« Madame la députée, Monsieur le député,
Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur,

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, s'est réuni à Antibes les 14, 15 et 16 novembre 2014.

Il a exprimé son inquiétude, en particulier sur deux points, au sujet du projet de loi sur le droit d'asile qui sera discuté à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2014.

1. Le remplacement du droit au séjour des demandeurs d'asile par le droit au maintien sur le territoire français se fonde sur une approche qui rend a priori suspecte leur présence en France.
2. Une des mesures les plus emblématiques du projet de loi est la surveillance des demandeurs d'asile. En effet, ceux-ci seraient cantonnés dans des lieux d'hébergement, leur liberté de circulation serait entravée afin de pouvoir mieux les expulser dès que leur demande d'asile est rejetée. Ceux qui quitteraient leur lieu d'hébergement sans autorisation du préfet encourraient non seulement la suppression de leurs droits sociaux mais aussi la clôture de leur demande d'asile.

Ainsi, ces dispositions se basent sur un principe de surveillance et non de protection des demandeurs d'asile qui va à l'encontre de nos valeurs d'hospitalité et d'accueil inconditionnel.

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilant sur ces points lors des débats sur ce projet de loi.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus fraternelles salutations ».

Vœu présenté par Britta Médus

Signataires : Britta Médus, Jean-Paul Rabaud, Denis Arlaud, Anderson Moubitang, Stefano Mercurio, Louise Lagasse.

39 voix pour, 3 contre

Vœu 6 : Catéchèse des enfants

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, réuni à Antibes les 14, 15 et 16 novembre 2014

- ✓ émet le souhait qu'une réflexion soit initiée par le conseil national sur la ritualisation des moments de passage importants dans la progression de nos enfants dans leur cheminement catéchétique.

Nous considérons que des « temps de passage » ritualisés peuvent être structurants pour les enfants ; par exemple, remise des bibles et surtout la confirmation, trop souvent vécue par nos jeunes comme un point final à leur formation biblique.

Vœu présenté par Bernard Kohl

Signataires : Bernard Kohl, Marie-Ange Akakpo, Paolo Morlacchetti, Josette Hamm, Stefano Mercurio, Christian Barbéry

19 voix pour ; Rejeté

Vœu 7 : Survol de colombes

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, réuni à Antibes les 14, 15 et 16 novembre 2014, demande au conseil régional de

- ✓ prier avec force, conviction et moult Esprit Saint afin d'éviter que le ciel ne se déchire et retombe sur la tête des membres du synode
- ✓ s'engager à témoigner qu'un ciel radieux est une bénédiction manifestée, digne de notre synode et témoin de la Grâce divine
- ✓ manifester une foi digne d'Elie, qui lui tout seul, a réussi pendant trois ans à empêcher la pluie, et nous avons confiance en notre conseil régional pour réussir pendant trois jours.

Par ailleurs, nous félicitons notre conseil régional pour l'accueil d'un couple de colombes, qui prouve que le Saint-Esprit nous survole et demeure au-dessus de nos débats, ainsi qu'un petit passereau qui se nourrit des miettes de nos décisions...

Vœu présenté par Jean-Paul Bourguet

Signataires : Jean-Paul Bourguet, Frédéric Van Migom, Olivier Raoul-Duval, Bernard Mourou, Giovanni Musi, Christian Badet

Vœu salué par acclamation

Déclaration du synode régional des jeunes réuni à La Couronne du 18 au 20 octobre 2014

Le synode des jeunes s'est réuni du 18 au 20 octobre 2014 dans un petit port, appelé « Les Tamaris », autour du thème « **Dieu en moi ? Dieu dans ma vie !** ». Nous avons pu débattre via la vision de chacun à travers des objets, tels un paquet de mouchoirs, une bougie et un drapeau qui ont ancré la thématique dans notre quotidien. Des témoignages d'aumôniers, de pasteurs nous ont ouvert une vision sur le monde hospitalier et carcéral. Des témoins ont partagé la place de Dieu dans leur métier mais avec une vision différente. L'un pense apporter l'espoir dans une pièce où Dieu est toujours présent mais qualifiant de « petit porteur d'espoir » tandis que l'autre réalisait une prière pour demander au Seigneur de le précéder à l'entrée d'une chambre. Nous avons également été initié à partager une nouvelle vision de la lecture biblique en sa version originale.

Pour conclure, ce synode nous a éclairés quant à la vision sur la présence de Dieu dans notre vie quotidienne. Le fait que nous ayons pu tous nous exprimer, et confronter nos visions de la foi entre jeunes fut l'un des points forts de ce synode.

VŒUX DU SYNODE DES JEUNES 2014

Vœu n° 1

Le synode des jeunes réuni du 18 au 20 octobre 2014 au Centre « Le Tamaris » à La Couronne, incite les synodes régionaux et national à prendre une décision sur la question de la bénédiction des couples homosexuels.

25 voix pour ; 3 abstentions

Vœu n° 2

Le synode des jeunes réuni du 18 au 20 octobre 2014 au Centre « Le Tamaris » à La Couronne, aimerait une plus forte cohésion entre les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France et les Eglises locales/paroisses EPUdF.

Le synode encourage à organiser des activités communes entre les EEUdF et les groupes de jeunes des Eglises locales/paroisses de l'EPUdF.

25 voix pour ; 3 abstentions

Vœu n° 3

Le synode des jeunes réuni du 18 au 20 octobre 2014 au Centre « Le Tamaris » à La Couronne, incite toutes les Eglises locales de la région PACCA à passer au recueil de chants « Alléluia » afin que les chants de la dynamique jeunesse soient inclus dans les cultes.

25 voix pour ; 3 contre ; 3 abstentions

Vœu n°4

Le synode des jeunes réuni du 18 au 20 octobre 2014 au Centre « Le Tamaris » à La Couronne, incite l'Equipe régionale jeunesse PACCA à organiser un synode des jeunes plus long et si possible en Corse, afin de pouvoir rencontrer les jeunes de l'Eglise locale de Corse.

25 voix pour ; 4 abstentions

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, réuni à Antibes les 14, 15 et 16 novembre 2014 reçoit par 55 voix pour, la déclaration du synode régional des jeunes et décide de la transmettre aux Eglises locales.

AUMONERIE

Pasteur Thibaut Delaruelle – paroisse Nice Saint-Esprit

Marc 12, 18-27

Frères et sœurs permettez-moi tout d'abord ce clin d'œil. Dans les discussions préalables à ce synode (et dans celles que nous aurons ?) il a souvent été question dans les diverses argumentations de références aux premiers chapitres de la Genèse, de ce qu'on appelle la création. Comme si nous étions allés chercher dans ce livre l'origine des choses, le modèle, pour si possible comprendre ce qu'il est bon de faire ou de ne pas faire en matière de couple, de conjugalité, de sexualité.

Or voilà qu'avec ce récit pour une fois on a une représentation non plus de ce qui a été fait, de la création, de ce qui est derrière nous et nous précède, mais au contraire on est projeté en avant, à la résurrection finale, vers ce qui nous attend et vers quoi on devrait tendre. Je précise tout de suite que je ne suis pas certain du tout que les choses soient aussi évidentes et simples mais sortir du beau jardin d'Éden pour se diriger un peu vers la Jérusalem céleste n'est pas sans nous ouvrir aux vertus du détour et du cheminement et nous oriente vers un à-venir.

Mais au-delà de cet aspect il y a un certain nombre d'éléments dans ce récit qui peuvent nous le rendre contemporain. Le souci de se rapporter au texte tout d'abord : les Sadducéens et Jésus discutent à partir des Écritures. Et il est du reste très intéressant de constater qu'en se référant pourtant tous deux à Moïse (loi pour la Sadducéens, révélation de Dieu en Parole dans le buisson ardent pour Jésus) ils ne mobilisent pas du tout le même type de lecture et donc évidemment leurs conclusions divergent totalement.

D'autre part la question qui les occupe est assez semblable à la nôtre puisqu'en parlant de mariage, de descendance, de postérité, de légitimité, on ne peut pas ne pas penser à nos propres questions, discussions sur les conditions d'accueil à la bénédiction de gens, de couples, de situations particulières.

Le rapport à l'Écriture des Sadducéens, il faut bien l'admettre, est cohérent et logique, il est fondé sur la loi. Et il faut noter qu'ici ce qui pose problème selon l'Évangile avec la loi ce n'est pas l'interdit avec toute la convoitise et l'hypocrisie que cela engendre, le commandement avec la corruption de la justification que cela entraîne, ce n'est pas non plus les distinctions qu'elle opère entre les gens (entre parfaits et imparfaits, hommes/femmes, juifs/païen, circoncis/incirconcis, etc.), mais plutôt le fait qu'avec elle on ne peut plus s'arrêter. Le scénario imaginé par les Sadducéens autour de son impératif est en effet un véritable cauchemar.

Car pour un chrétien même sans se projeter dans cette représentation délirante et pathologique de la résurrection, hantée par cet impossible problème de retrouver l'époux légitime parmi les multiples, la situation terrestre dépeinte est déjà un cauchemar dans la mesure où hommes et femmes dans cette histoire sont complètement effacés, broyés par l'impératif généalogique et le devoir de procréation. Il n'y a aucune place pour le désir de quoi que ce soit, pour le choix, le consentement, pour la parole de fiancé et d'amour, pour une histoire un tant soit peu intime. Dans ce schéma c'est la loi littéralement qui vit en eux et à leur place.

Et c'est bien cela que Jésus interrompt lorsqu'il dit que hommes et femmes ne se prendront plus comme époux. L'Évangile nous le savons met fin à la logique de la loi comme il met fin à l'impératif généalogique, ou encore lorsqu'il remplace la chair et le sang par l'Esprit d'adoption. Ce qui doit nous rappeler qu'il ne peut pas y avoir d'Évangile sans rupture.

Or nous savons que cette rupture n'aura pas lieu seulement dans « l'après » – lors de la résurrection finale – puisqu'il y a eu tout de suite des effets dans l'histoire lorsque justement des hommes et des femmes ont commencé à s'émanciper des multiples aliénations auxquels sont constamment exposés les couples, les familles, les sexes :

Les premiers Chrétiens avec toute l'ambiguïté, par ailleurs, qu'il y a eu autour de la continence et de la chasteté se sont quand même affranchis d'une compréhension strictement patriarcale et reproductive du couple : pour la première fois des femmes pouvaient avoir leur propre parole et être autre chose que des machines à se reproduire, leur jeunesse et leur dignité autre chose qu'une plus-value familiale à marchander.

Au Moyen-âge l'immense révolution de l'amour courtois avec sa sublimation de l'amour et de la dame – avec ses inévitables ambiguïtés aussi – est encore un exemple de moment où quelque chose de l'Évangile a inspiré une libération.

Idem de la Réforme bien évidemment qui ré-envisage l'authentique vocation du couple au lieu de la cantonner au seul célibat des prêtres moines et nonnes.

Le puritanisme américain des westerns qui contrairement à ce qu'on croit – tant le terme est péjoratif en français – met en scène des femmes très autonomes et libres, y compris sexuellement puisque le mariage n'y est pas posé comme condition, remplacé par le coup de foudre et que la perpétuité du mariage y est remplacée par l'éphémère de l'aventure, sans qu'une quelconque morale pourtant religieuse ne trouve à y redire.

D'ailleurs il est probable que si on sortait de l'histoire occidentale on mesurerait pareillement ce que l'Évangile a pu provoquer comme rupture dans les autres cultures qu'il a traversées. Alors qu'il n'est pas certain que d'autres courants religieux, idéologiques ou philosophiques aient eu un tel impact à l'échelle de l'humanité quoiqu'on aime encore à stigmatiser les soi-disant tabous judéo-chrétiens en se focalisant et gargarisant sur le folklore des conservatismes anecdotiques...

Ces moments, qui encore une fois ne sont pas des libérations définitives puisque de nouvelles ambiguïtés apparaissent toujours très vite, sont bien évidemment le fait d'une rupture. Or cette rupture ne porte pas uniquement sur la fin comme on vient de voir : à la résurrection on ne se prendra plus comme mari et femme, **comme déjà** au premier siècle on ne peut plus prendre une femme comme on acquiert des chameaux, **comme déjà** à un moment du Moyen âge on ne peut plus prendre une femme sans que se pose la question de l'amour, **comme déjà** à partir de la Réforme on ne peut plus envisager le couple et l'ignorer comme lieu de vocation et d'épanouissement etc. Mais la rupture est encore ailleurs ainsi que nous l'indique Jésus.

La véritable rupture, qui suscite et inspire toutes les autres, se comprend dans la lecture que fait Jésus de la parole de Dieu à Moïse : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob » en déclarant « Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ». Parole qui bouleverse le caractère linéaire du temps car si le Dieu qui se réfère à des personnages du passé est pourtant le Dieu des vivants et non des morts, cela signifie que le temps dans lequel il intervient n'est pas une ligne droite avec passé, présent, futur, mais le surgissement événementielle d'un pur présent : « Je suis ».

C'est ce bouleversement qui fait qu'à la lumière de l'Évangile la résurrection n'est plus comprise comme devant, à la fin, au bout d'un segment de droite, se prolonger indéfiniment. Mais au contraire comme surgissement inouï, incalculable, d'un commencement (il ne faut pas se lasser de rappeler que la résurrection de Pâques a lieu le premier jour de la semaine ouvrant ainsi un temps nouveau). Que croire c'est ressusciter dans un véritable moment d'éternité (on ne peut pas croire que Christ est ressuscité sans ressusciter soi-même).

L'éternité de la rencontre avec le Dieu vivant transfigure en quelque sorte le temps et la conception humaine de la résurrection : c'est bien cela que Jésus appelle la « puissance de Dieu » et qu'il reproche à ses interlocuteurs de ne pas comprendre.

Cette rupture, cette résurrection, nous le savons bien, ne nous arrache pas au monde et à sa linéarité : nous ne pouvons vivre dans la foi que le déjà et le pas encore de son expérience. Mais il n'empêche que pour que cette rupture demeure présente et vivante au cœur de nos existences et de nos vies d'Églises il faut prendre garde de ne pas l'oublier en la recouvrant, ou en la laissant recouvrir, par toutes les logiques, toutes les considérations, toutes les préoccupations qui rendent le temps à nouveau strictement linéaire, avec un passé considérable, lourd, un avenir incertain voire impossible

et un présent qu'on n'habite que partiellement.

Même si on n'échappe pas à ce temps linéaire il ne faut pas céder sur l'éternité.

Que cette pensée de l'éternité et sa rupture soit au cœur de nos fidélités et en demeure le seul centre.

Amen.

Actes 10, 9-16

A première lecture l'enjeu de ce récit peut nous sembler bien lointain. La question de ce qu'on peut manger, ou de ce qu'on ne doit pas manger, n'angoisse plus les chrétiens depuis bien longtemps. En général on résume (par un raccourci périlleux) cette évolution par rapport au judaïsme en disant que de la loi nous avons abandonné tout ce qui touche aux prescriptions de purifications pour ne garder que ce qui concerne l'éthique, l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Pourtant ce qui est au cœur de ce récit ne se limite pas à la question de savoir ce qu'on peut manger et ce qu'on ne peut pas manger, puisque cela concerne plus fondamentalement **avec qui** on peut manger, et avec qui on ne le peut pas. En effet, nous le savons, cette vision de Pierre précède l'invitation à aller chez Corneille. Corneille le païen donc l'impur à fréquenter, l'impur à visiter et donc a fortiori l'impur exclu de toute communion fraternelle.

Pierre lui-même dans la suite de l'histoire va interpréter sa vision en comprenant que son sens n'est pas tellement de dépasser les interdits alimentaires, mais plus fondamentalement de dépasser le particularisme juif qui interdit toute relation avec les païens et les prive de salut. « Vous savez, dit-il, qu'il est interdit à un juif de se lier avec un étranger ou d'entrer chez lui ; mais Dieu m'a montré qu'il ne fallait dire d'aucun homme qu'il est souillé ou impur ».

Or si, comme je le disais, la question de savoir qu'est-ce qu'on peut manger et qu'est-ce qu'on ne peut pas manger n'angoisse plus les chrétiens depuis longtemps, le moins qu'on puisse dire c'est qu'en revanche la question de savoir avec qui puis-je faire communion, communauté, Église n'a pas cessé d'agiter les chrétiens de toutes les époques et de tous les lieux : schisme, divisions, exclusions, persécutions, excommunications n'ont pas cessées, ne cessent pas, et semble-t-il malheureusement ne semblent pas prêt de cesser.

Et si le Lévitique, comme code de purification et de sanctification, n'est guère notre livre de chevet – nous qui prétendons l'avoir dépassé – la liste des critères élaborés pour distinguer les dignes des indignes, les bons chrétiens des hérétiques, les authentiques confessants des sociologiques finit probablement par être aussi longue que les prescriptions dudit Lévitique ! Et les méthodes pour y remédier finalement pas toujours plus chrétienne...

Aussi voilà que loin d'être lointaine cette histoire nous devient assez proche : avec qui puis-je faire communion ? Et avec qui ne dois-je pas faire communion ? Si nous n'avons plus de distinction entre le pur et l'impur à faire dans le domaine alimentaire, il semble que cette question demeure pour ce qui est de faire communauté.

La logique de ce qui fait la communauté juive fondée sur la loi est assez simple : celui (ou celle) qui observe la loi est pur(e), celui (ou celle) qui ne l'observe pas est impur(e) et donc en dehors de la communauté. Il doit donc réparer cette impureté en observant ce que prescrit la loi pour y remédier, pour se purifier.

Et bien évidemment la loi établit une hiérarchie puisque personne n'accomplit les commandements avec le même zèle ou avec la même précision (un docteur de la loi qui la connaît et passe son temps à la travailler a forcément plus d'avance dans le domaine qu'un pauvre bougre ignorant ayant par exemple une activité essentiellement terrienne). Les purs sont au centre et les moins purs se retrouvent à la marge de façon à ne pas contaminer le reste du peuple.

L'Évangile qui rassemble l'Église est très différent puisqu'il pose au moins deux ruptures (une concernant l'impureté et l'autre concernant la pureté) :

D'abord ce n'est pas en vertu de notre observance, de notre pureté que nous sommes justes devant Dieu. Puisque comme nous le proclamons avec une force renouvelée depuis la Réforme c'est par la seule grâce de Dieu que les pécheurs irrémédiables que nous sommes sont justifiés. De ce point de vue, l'Église est fondamentalement communauté d'impurs. Et prétendre faire des distinctions entre

1 Cor. 7, 1-24 – Culte dimanche 16 novembre

Frères et sœurs, chers amis,

En lisant cet extrait de la première épître de Paul aux Corinthiens, je crois que nous pouvons avoir une première conviction : il est à peu près certain que Paul et les gens de Corinthe n'auraient jamais fait un synode sur « Bénir. Témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples »... pour la simple et bonne raison qu'ils ne pensaient pas avoir beaucoup de temps devant eux.

En effet, nous le savons, à cette époque les premiers disciples de l'Évangile attendent impatiemment le retour de Christ, la parousie qui est, selon eux, imminente. Et il va de soi que les priorités ne sont pas les mêmes lorsque l'on croit que le temps qui reste est court ou lorsqu'on a déjà une longue histoire derrière et que rien ne laisse penser qu'elle ne va pas durer encore, un certain temps.

Le temps est court et pourtant l'apôtre doit faire face à un grand nombre de discussions sur des problèmes éthiques : est-ce que c'est bien de se marier ? Et, en arrière fond, est-ce qu'il est bon d'avoir des relations sexuelles, est-ce que ce n'est pas mieux de s'en passer ? Que faire si le conjoint ou la conjointe ne partage pas sa foi dans le Christ ? Les enfants d'une telle union seront-ils abâtardis ? Faut-il accepter le divorce ? Avec une personne croyante ? Avec une personne non croyante ? Sous quelle condition ? etc.

Bien évidemment les interventions de l'apôtre sont d'abord guidées par un souci d'ordre et de cohérence : outre le fait que toute décadence n'a jamais d'avenir, une communauté qui passe pour débauchée, où en tout cas dont la façon de vivre contredit la façon dont la société ambiante considère les bonnes mœurs, s'expose au contre-témoignage le plus grave. Pour l'apôtre, on le sait, il le déploie magistralement au début de cette épître ; le seul scandale qui importe est celui de la croix. C'est celui d'un Dieu qui se révèle à contre-pied de toutes les sagesses et de tous les désirs religieux de pureté et de perfection. Et pour que ce scandale parle – c'est la fameuse parole de la croix – il ne faut pas que d'autres scandales parasitent la communication et la détournent en attirant l'attention sur-eux.

Mais dans notre passage l'apôtre ne fait plus simplement ce genre de ménage comme il a pu le faire lors des chapitres précédents en stigmatisant les diverses conduites qui règnent dans la communauté. Manifestement il répond cette fois-ci à des questions qu'on lui pose. Il ne s'agit donc plus ici de critiquer des excès qui menacent la crédibilité de l'Évangile mais de répondre au désir de bien faire, c'est à dire finalement de s'aventurer sur le terrain de la morale. Il y a une demande de morale.

Or cette demande de morale est tout de même étonnante parce qu'après tout si le temps est court on pourrait croire que ce n'est justement pas du tout la priorité.

Que la priorité c'est plutôt celle de la proclamation de la découverte de la justification par la foi, donc la priorité de la prédication de l'Évangile, de l'annonce universelle c'est à dire de la mission (« allez de toutes les nations faites des disciples » etc.).

Que la priorité c'est de faire comprendre combien l'Évangile libère de toute loi, de toutes logiques méritoires, que l'essentiel est d'en vivre l'élan et la cohérence dans une sorte de nomadisme existentiel en route pour le Royaume (comme les disciples suivant le maître sur les routes de Galilée)

sans qu'il soit besoin de modèle, de cadre, sans qu'il soit besoin de bâtir des cathédrales qu'on n'aura pas le temps d'habiter (et dont, comme pour le temple, il ne restera normalement pas pierre sur pierre qui ne soit renversée).

Si, même à ce moment, la demande de morale est déjà suffisamment forte et pressante pour que l'apôtre prenne le temps d'y répondre malgré l'urgence dans laquelle il pense être, on comprend son influence et son poids lorsque le temps va s'installer dans la durée, lorsque l'évangile va s'incarner dans l'histoire.

Jacques Ellul dans le second chapitre de la troisième partie intitulée de façon très suggestive « impossibilité et nécessité d'une morale chrétienne » de son livre « le vouloir et le faire » explique bien comment la demande de morale historiquement a fini par s'imposer de plus en plus dans les Églises jusqu'à devenir centrale. Il écrit, je le cite « Comment les chrétiens eux-mêmes en sont-ils venus à considérer que ce problème de la conduite et des œuvres était en définitive le plus important ? Au point que d'une part ceci a fini par déborder la théologie elle-même et a conduit à une théologie des œuvres et à l'hérésie romaine, et que d'autre part les non-chrétiens en sont venus à ne plus considérer, ou à ne plus retenir, dans tout le christianisme, que la morale : il faut reconnaître qu'il y a quand même là un problème assez grave ».

Or il est certain que Paul n'est pas dupe de l'ambiguïté de cette demande de morale, qui flirte toujours, comme le relève Jacques Ellul, avec l'auto-justification et la justification par les œuvres et qui risque toujours de conduire – selon son expression peu œcuménique – à « l'hérésie romaine ». Car dans notre texte justement après avoir rassuré les hommes mariés à des incroyantes et les femmes mariées à des incroyants il écrit « comment savoir, femme, si tu sauveras, ton mari ? Ou comment savoir, mari, si tu sauveras ta femme ? ». Autrement dit que la justification vient de la foi et de la foi seule et non de notre manière de vivre. Ou encore lorsqu'il dit, alors que la discussion focalise voire polarise les chrétiens de l'époque, que « la circoncision n'est rien et l'incirconcision n'est rien ». Déclaration qui fait écho à celle encore plus forte qu'il adresse aux Galates « ce qui compte ce n'est ni la circoncision ni l'incirconcision, mais d'être une nouvelle créature ».

Et je voudrais proposer comme lecture que justement Paul face à cette demande de morale la déplace en lui proposant à la place ce qu'on pourrait appeler une discipline. Discipline au sens quasi militaire ou sportif du terme (il utilise d'ailleurs plus loin la métaphore du coureur dans le stade et du lutteur qui traitent durement leur corps pour remporter la couronne corruptible, et la métaphore militaire n'est pas absente non plus de son propos comme on le sait). Discipline qui signifie fondamentalement que ce qui est fait ou à faire n'est pas bon en soi mais est bon seulement pour servir le véritable but à savoir la foi et le témoignage de l'Évangile.

En effet dans le développement qu'il propose on voit bien que le mariage est défini à minima, plutôt comme un exutoire « il vaut mieux se marier que brûler » : je vous avoue que pour ma part je n'ai pas encore osé proposer cette formule à des couples lors de la préparation à la bénédiction de leur mariage, même s'il faut bien reconnaître que ça aurait peut-être l'effet bénéfique de relativiser bon nombre d'aliénations autour du supposé « plus beau jour de sa vie ».

Autrement dit l'apôtre se garde bien de donner trop de valeur aux règles de conduites qu'il donne pour éviter que ses interlocuteurs n'en mettent et risquent ainsi d'entrer dans la confusion de croire que ça compte d'une façon ou d'une autre dans la justification devant Dieu.

D'où d'ailleurs un certain conservatisme à mon avis surtout synonyme d'économie d'énergie et d'économie de discussion : « que chacun demeure devant Dieu dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé ». Économie au service d'une seule vérité évangélique et d'un seul enjeu véritablement décisif : « vous avez été rachetés à un grand prix, ne devenez pas esclaves des hommes » : le reste demeure strictement secondaire et contingent (il n'en restera pas pierre sur pierre qui ne sera renversée dans la génération suivante). Historiquement on peut se demander (toujours avec J.Ellul) si même une seule morale a véritablement dépassé la hauteur d'une génération... Seul l'Évangile demeure.

Je me risque à une conviction, forcément caricaturale dans le cadre restreint d'une prédication : l'avantage de notre époque c'est qu'on est, certainement pour une grande part, libéré d'avoir à assumer la morale pour notre époque. On peut le vivre comme une libération ou comme une confiscation ; dans tout les cas le résultat est le même : en Occident (peut-être pas ailleurs) la chrétienté n'a plus guère de crédibilité sur la morale, et on voit bien que plus certaines Églises s'emploient à affirmer le contraire et plus elles se font rattraper par des contradictions et s'exposent à un discrédit définitif. Oubliant peut être le fait que lorsqu'une morale réputée et prétendue inflexible et permanente se brise eh bien c'est l'Évangile à l'intérieur qui est cassé !

Certes nous avons conscience qu'il y a un minimum de morale sous lequel il y a véritablement danger de déshumanisation. Et malgré nos différences de sensibilités sur ce point je crois qu'on est tous capable de le déterminer en situation, **il faut que nous ayons confiance les uns dans les autres sur ce point**. Ce minimum il faut le concevoir comme cette discipline nécessaire pour pouvoir flotter et non sombrer. Mais en définitive une discipline qui, prise toute seule, ne rapproche ni n'éloigne d'un iota du Royaume de Dieu ; tout simplement parce que la justification se joue ailleurs.

Encore une fois, même s'il est évident que les uns et les autres nous ne mettons pas le curseur moral au même endroit (on ne le met certainement pas non plus par exemple au même endroit dans la façon dont on éduque nos enfants, et on ne va pas faire un débat ou un synode sur ça !). Nous sommes, je le crois, tous assez responsables pour identifier le minimum nécessaire, et se faire, les uns et les autres, confiance là-dessus, et laisser à notre société les prérogatives morales qu'elle revendique et exige.

Et du coup – enfin, alléluia ! – nous pouvons nous recentrer sur ce qui fait la révélation évangélique : non pas l'édification d'une morale pour le monde, toujours ambiguë du point de vue de l'Évangile, mais le souci et le service d'une parole singulière, personnelle, qui change concrètement l'existence et la vie de telle ou telle personne, que ce soit **avec, à travers** ou bien **contre** la morale ambiante.

En effet il ne faut pas oublier que le scandale de la croix pour Paul ne visait pas ce qui posait question du point de vue de la morale du monde de l'époque mais bel et bien ce qui au contraire n'en posait pas étant considéré comme ce qu'il y avait de plus haut, de plus sage, de meilleur, selon la morale, la religion et la philosophie de l'époque !

Frères et sœurs ce qui nous unit c'est l'Évangile, c'est la parole adoptive du Père, c'est sa seule et unique œuvre qui fait de nous des frères et des sœurs gracieusement et inconditionnellement justifiés. Exhortons nous pour que ce qui nous distingue – le souci moral et les inévitables sensibilités et subtilités qu'il induit – soient mis en second plan ; exhortons-nous à nous faire confiance les uns et les autres dans le désir que nous avons en commun de faire passer l'Évangile en premier dans nos vies et dans nos engagements.

En Christ « la folie de Dieu est plus sage que les hommes, et la faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes » le reste est passé, passe, et passera comme la figure de ce monde.

Amen.



Magazine protestant régional

Provence Alpes-Corse Côte d'Azur

103 La Canebière 13001 Marseille Tél. 04 91 17 06 40 echanges.journal@free.fr

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du journal "Echanges" du 15 novembre 2014 à Antibes

Etaient présents les membres actifs délégués au synode régional Provence-Alpes-Corse--Côte d'Azur, les membres du conseil d'administration et les correspondants locaux ayant signé la feuille d'émargement et à jour de leur cotisation, au nombre de 65.

Le président François Hourcade ouvre la séance à 14 heures et propose l'ordre du jour suivant

Approbation du PV de l'AG du 16 novembre 2013 à La Ciotat

Rapport moral

Rapport financier

Débats sur les rapports moral et financier

Conformément aux statuts : élection d'un membre au Conseil d'administration.

Travail en groupes : comment communiquer aujourd'hui ?

1. Le PV de l'AG du 16 novembre 2013

Après une modification de la présentation de Jean-Marc Flambeau "il se présente et cite ses différents engagements dans **la diaconie protestante.**" le PV est approuvé par 56 voix (abstentions : 0 ; contre : 0.)

2. Rapport moral

Le président François Hourcade présente sans commentaire le texte du rapport joint à la convocation de l'AG afin de laisser plus de temps au travail de groupes qui suivra.

La rédactrice en chef Doris Ziegler souligne avec joie l'événement 2014 du 400^{ième} numéro d'Echanges en décembre.

3. Rapport financier

La trésorière Eliette Pascal ne pouvant participer à l'AG pour des raisons de santé, le président François Hourcade nous présente les différents éléments du rapport financier joint à la convocation à l'AG : compte de résultat et budget prévisionnel.

Une perte sensible d'abonnés est à noter malgré l'intérêt des campagnes spéciales. Le résultat de l'exercice 2013-2014 présente un déficit de 1 835,59 €

Le budget tient compte du prix de l'abonnement à 30 € TTC pour 1300 abonnés (Vu la décision du CA de faire passer cet abonnement de 28 à 30 €). A noter aussi que l'association Presse régionale protestante (PRP) créée en février 2014 va générer des frais que nous avons budgétisés pour 2 500 € sur l'exercice à venir (2014-2015)

4. Débats sur les rapports moral et financier

* **Demande de précision** de Mireille Njee (Marseille-Provence) sur la somme indiquée du montant des abonnements réels en fonction du prix de l'abonnement et du nombre d'abonnés.

Réponse de François Hourcade : c'est un chiffre hors taxe qui tient compte des deux tarifs d'abonnement pour l'année

* **Demande de précision** de Pauline Perrin (Pays salonais) sur la différence entre les lignes "La poste" et "Frais postaux", et **question** sur la fabrication souhaitée d'un journal internet

Réponses de François Hourcade :

- "La Poste" correspond à l'envoi du journal à chaque abonnés (moins important car moins d'abonnés) - "Frais postaux" correspond à la relance des impayés

- La question d'un journal internet a été travaillée au niveau de la PRDS, et reprise au niveau national par la PRP. Le projet sera présenté en janvier 2015 à l'AG de la PRP.

* **Remarque** de Jean-Paul Bourguet (Pays d'Aix-en-Provence) : un seul envoi au nom de la PRP entraînerait une diminution de coût du cheminement postal.

Réponse de François Hourcade : Le regroupement sous un seul titre n'est pas dans les objectifs prioritaires de la PRP.

5. Votes conformément aux statuts

Election d'un nouveau membre au conseil d'administration : Eliette Pascal

Pour : 64 voix ; contre : 0 ; abstentions : 0 ;

L'assemblée générale du journal ECHANGES, réunie le samedi 15 novembre 2014 à Antibes donne quitus aux membres du Conseil d'administration de leur gestion pour l'exercice 2013/2014.

Pour : 64 voix ; contre : 0 ; abstentions : 0 ;

L'assemblée générale du journal ECHANGES, réunie le samedi 15 novembre 2014 à Antibes approuve les comptes de l'exercice 2013/2014.

Pour 64 voix ; contre : 0 ; abstentions: 0

Approbation du budget prévisionnel 2014/2015 :

Pour : 64 voix ; contre : 0 ; abstentions : 0

6. Travail en groupes : comment communiquer aujourd'hui ?

Quatre questions sont posées à chaque groupe :

A/ Comment faire jouer la complémentarité entre le journal local/lettre paroissiale et Echanges sans faire de doublon ?

B/ Envisagez-vous dans l'Eglise locale une communication ciblée envers les différents profils de paroissiens (Engagés - occasionnels ...! etc) ?

C/ Quelle est la part de l'utilisation d'internet, réseaux sociaux, SMS, dans votre communication locale ? (Mise en ligne du journal local, envoi en pièces jointes, rappels des actualités ou événements ...)

Avantages et inconvénients de cette utilisation ?

Est-elle ciblée ou non ciblée ?

D/ Avez-vous une idée du coût de la communication au sein de votre Eglise locale (Temps passé, impression, encre, papier, timbre ... etc) ?

La synthèse et l'analyse de ces réponses seront faites en conseil d'administration et rapportées ultérieurement.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 15 h30.

La liste d'émargement de cette assemblée générale ordinaire est déposée au secrétariat de l'association "Echanges".

La secrétaire : Martine Kentzinger

Le président : François Hourcade